

Horizon 365



Vous partez à l'étranger pour de courts séjours dans l'année ?

Une assurance voyage annuelle est primordiale pour vous couvrir en cas d'imprévu à l'étranger. Les frais médicaux à l'étranger sont souvent élevés et la Sécurité Sociale ne vous couvre pas toujours – ni partout – ni à hauteur des tarifs pratiqués à l'étranger.

Voyagez en toute tranquillité toute l'année !

Mondassur vous propose une assurance adaptée à vos besoins avec un très bon rapport garanties-prix: **Horizon365**.

- Séjours touristiques **maximum 90 jours**
- Remboursement des frais médicaux à **100% des frais réels**
- **Paiement direct** en cas d'hospitalisation
- Assurance **annulation de vol**
- Assurance **bagages**
- **Assistance rapatriement** et **responsabilité civile**
- Plateforme d'assistance médicale disponible **24h/24 et 7 jours/7**

Tarifs annuels

-60 ANS	168 € / PERSONNE
+60 ANS	194 € / PERSONNE

Devis Gratuit & Souscription en ligne - www.europusa.com

+33 1 80 87 57 80 - assurances@europusa.com

• Nature du séjour	Tourisme
• Territorialité	Monde entier
• Durée maximale du séjour	90 jours
• Limite d'âge de l'assuré	85 ans
• Domicile de l'assuré	Union Européenne

Garanties

GARANTIES	PLAFONDS & MONTANTS
FRAIS MEDICAUX A L'ETRANGER*	
Hospitalisation & Médecine courante	100% frais réels : max 300.000 € , 500.000 € aux USA
Soins dentaires d'urgence	100% frais réels jusqu'à 400 €
Lunettes : verres et montures en cas d'accident	100% frais réels jusqu'à 300 €
ASSISTANCE & RAPATRIEMENT	
Rapatriement : transport de l'assuré au centre médical, rapatriement sanitaire par les centres d'assistance	100% frais réels
Rapatriement du corps en cas de décès	Frais réels
Frais de cercueil	2.500 €
Visite d'un proche (en cas d'hospitalisation à l'étranger)	Billet aller/retour
Prise en charge des frais de séjour du proche	Max par nuit : 125 € , max 7 nuits
Frais de recherche ou de secours	Max par assuré : 3.000 €
Assistance juridique	Max par assuré : 5.000 €
Avance de la caution pénale	Max par assuré : 15.000 €
Assistance passeport ou pièces d'identité	Assistance et conseil
Perte/vol des moyens de paiement	Assistance et Conseil + Avance de fonds Max : 2.300 €
Ecoute et soutien psychologique	5 entretiens téléphoniques (30 min) par personne et par événement
Garantie décès accidentel	30.000 €
ANNULATION ET RETARD DE VOL	
Retard de vol régulier (>2 heures) et non régulier (>4 heures), annulation de vol	Max par assuré : 100 € Max par famille : 400 €
PERTE, VOL OU DETERIORATION DE BAGAGES	
Indemnisation dommages aux bagages	Max par assuré : 2.000 € , franchise 50 €
RESPONSABILITE CIVILE - VIE PRIVEE	
Dommages corporels, matériels et immatériels	Max par sinistre : 4.500.000 € (Limités à 1.500.000 € aux USA/Canada)
Dont dommages matériels et immatériels	Max par sinistre : 45.000 €
Franchise par sinistre	75 €

* Comprend les maladies et les accidents. L'assuré doit bénéficier de la Sécurité sociale française ou, pour les résidents d'un autre pays de l'Union européenne, au régime d'assurance maladie de son pays de résidence. Une franchise de 50 € s'applique.

Devis Gratuit & Souscription en ligne - www.europusa.com

+33 1 80 87 57 80 - assurances@europusa.com